

Page: 1/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 03.06.2017 Numéro de version 3 Révision: 03.06.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - Nom du produit: Palabond
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Matériel aide pour la production de prothèses dentaires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Kulzer GmbH

Leipziger Straße 2, 63450 Hanau (Germany)

Tel.: +49 (0)800 4372522

- Service chargé des renseignements: E-Mail: msds@kulzer-dental.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Emergency CONTACT (24-Hour-Number): +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eve Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger







GHS02 GHS05 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: méthacrylate de méthyle
- acide méthacrylique · Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

(suite page 2)



Page: 2/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.06.2017 Numéro de version 3 Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Palabond

(suite de la page 1)

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever

immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en

porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

· 2.3 Autres dangers -

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description : Préparation aux méthacrylates

· Composants contribuant aux dangers:		
CAS: 80-62-6 EINECS: 201-297-1 Reg.nr.: 01-2119452498-28-0000	méthacrylate de méthyle Flam. Liq. 2, H225; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	75-90%
CAS: 79-41-4 EINECS: 201-204-4	acide méthacrylique Skin Corr. 1A, H314; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; STOT SE 3, H335	0-5%
CAS: 2082-81-7 EINECS: 218-218-1 Reg.nr.: 02-2119849716-25	diméthacrylate de tétraméthylène Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	0-5%

· Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
 - · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - · après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - · après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Préparation aux méthacrylates

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.06.2017 Numéro de version 3 Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Palabond

(suite de la page 2)

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
 - · Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.
 - Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau à grand débit.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- 5.3 Conseils aux pompiers
 - Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.
 - · Autres indications -

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, tissues pour des quantités petites)

ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage :
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker à un endroit frais.
 - · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
 - · Autres indications sur les conditions de stockage :

Stockage frais (pas au-dessus de 25 °C)

(suite page 4)



Page: 4/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 03.06.2017 Numéro de version 3 Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Palabond

(suite de la page 3)

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

 Composants présentant des va 	leurs-seuil à surveiller par poste de travail :
--	---

80-62-6 méthacrylate de méthyle

VME () Valeur momentanée: 820 mg/m³, 200 ppm Valeur à long terme: 410 mg/m³, 100 ppm

79-41-4 acide méthacrylique

VME () 70 mg/m³, 20 ppm

· DNEL

80-62-6 méthacrylate de méthyle

Dermique | worker industr., l.te., syst. | 74,3 mg/Kg/d (human) Inhalatoire worker industr., I.te., syst. 210 mg/m3 (human)

· PNEC

80-62-6 méthacrylate de méthyle

freshwater 0,94 mg/l (aqua)

· Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· Protection respiratoire :

Pas nécessaire en cas de ventilation suffisante; autrement utilisilisation de protection respiratoire (filtre A).

Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Si le contact avec la peau ne peut pas être empêché, des gants de protection sont recommandé pour éviter une sensibilisation possible.

Gants résistant aux solvants

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage. recommandée

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une



Page : 5/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.06.2017 Numéro de version 3 Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Palabond

(suite de la page 4)

préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

· Protection des yeux :

Lunettes de protection recommandèes. Lunettes de protection hermétiques.

· Protection du corps : Vêtement de protection léger

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales. · Aspect: · Forme : liquide · Couleur : incolore	
· Forme : liquide · Couleur : incolore	
Couleur: incolore	
· Odeur : caractéristique	
· Seuil olfactif: Non déterminé.	
· valeur du pH: Non déterminé.	
· Modification d'état	
Point de fusion : non déterminé	
· Point d'ébullition : 100 °C	
· Point d'éclair : 10 °C	
· Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable.	
· Température d'inflammation : 370,0 °C	
· Température de décomposition : Non déterminé.	
· Auto-imflammabilitité : Le produit ne s'enflamme pas spontanéme	nt.
• Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif; toutefois, explosifs vapeur-air peuvent se former.	des mélanges
· Limites d'explosivité :	
· inférieure : 2,1 Vol %	
· supérieure : 12,5 Vol %	
· Pression de vapeur à 20 °C: 47 hPa	
· Densité à 20 °C: 0,940 g/cm³	
· Densité relative. Non déterminé.	
Densité de vapeur. Non déterminé.	
· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.	

(suite page 6)



Page : 6/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.06.2017 Numéro de version 3 Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Palabond

(suite de la page 5) · Solubilité dans/miscibilité avec non ou peu miscible · l'eau : · Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé. dynamique à 20 °C: 1 mPas · cinématique : Non déterminé. · Teneur en solvants : 0,2 % · eau : · VOC EU 841,2 g/l · Teneur en substances solides : 0.1 % · 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - · Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: néant
 - · Indications complémentaires :

Possibilité de polymérisation générant du chaleur en cas de stockage trop longue et/ou au température élevé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
80-62-6 me	80-62-6 méthacrylate de méthyle		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)	
		>5000 mg/kg (rab)	
		29,8 mg/l (rat)	
79-41-4 ac	79-41-4 acide méthacrylique		
Oral	LD50	2260 mg/kg (rat)	
Dermique		500 mg/kg (rab)	
2082-81-7 diméthacrylate de tétraméthylène			
Oral	LD50	10120 mg/kg (rat)	

- · Effet primaire d'irritation :
 - · de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

(suite page 7)



Page: 7/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.06.2017 Numéro de version 3 Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Palabond

(suite de la page 6)

· des yeux :

Provoque des lésions oculaires graves.

· Sensibilisation :

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effet's CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques :
 - · Indications générales :

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · PBT: Non applicable.
 - · **vPvB:** Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Code déchet : 55503
- · Catalogue européen des déchets

18 01 06 produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

- · Emballages non nettovés :
 - · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 8)



Page: 8/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.06.2017 Numéro de version 3 Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Palabond

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport · 14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA 2924 · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU 2924 LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ, ACIDE MÉTHACRYLIQUE STABILISÉ) FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (METHYL METHACRYLATE MONOMER, · IMDG, IATA STABILIZED, METHACRYLIC ACID STABILIZED) · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR · Classe 3 (FC) Liquides inflammables. · Étiquette · IMDG, IATA · Class 3 Liquides inflammables. 3+8 · Label · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA II· 14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin : Non · 14.6 Précautions particulières à prendre par Attention: Liquides inflammables. l'utilisateur · Indice Kemler : 338 F-E,S-C · No EMS: · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil **IBC** Non applicable. · Indications complémentaires de transport :

(suite page 9)



Page: 9/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 3 Date d'impression: 03.06.2017 Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Palabond

(suite de la page 8)

"Règlement type" de l'ONU:

UN2924, LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLÉ MONOMÈRE STABILISÉ, ACIDE MÉTHACRYLIQUE STABILISÉ), 3 (8), II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · Directive 2012/18/UE
 - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
 - · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Acronvmes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IMDG: International Mantania Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substancian Chemical Society
CAS: Chamical Abstracts Society (division of the American Chemical Society)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweis (Swiss Ordinance on volatile organic

compounds)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente